

Biotechnologies spécialité Amélioration génétique des plantes

RNCP5894 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	211, 210
Code(s) ROME	A1303, H1206, H1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

<http://www.ups-tlse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est responsable d'un projet expérimental en laboratoire sous la direction d'un ingénieur ou chercheur dans le domaine des biotechnologies végétales. Il exerce cette activité en amont des essais aux champs et de la commercialisation des semences ou produits pour la production végétale. Il utilise les outils de biotechnologie tels qu la transgénèse, le marquage moléculaire ou la cartographie des génomes végétaux en vue de l'amélioration des plantes et de la création variétale.

Il est capable de gérer un projet expérimental en organisant ses activités en autonomie (matériel, consommable et plan d'expérience...) ; de rechercher la démarche et les outils les plus adaptés au problème posé ; d'adapter, optimiser et mettre en œuvre les protocoles expérimentaux ; d'analyser et restituer les résultats à son supérieur en proposant des hypothèses ou solutions nécessaires à la poursuite des travaux ; de transmettre les éléments de mémoire et les règles de fonctionnement de l'équipe de travail, en respectant les bonnes pratiques de laboratoire ; et de réaliser une veille documentaire scientifique et technique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité en lien avec la production agricole (agrochimie, protection des végétaux, contrôle et certification, organisation de la profession, production de semences) ou avec la recherche et le développement (projets nationaux ou internationaux en amélioration des plantes faisant intervenir des organismes publics de recherche associés aux entreprises du secteur privé).&nb

Il peut prétendre à un emploi de :

- Assistant-ingénieur
- Technicien spécialisé recherche
- Contrôleur qualité produit.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 686 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 951
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ups-tlse.fr>

<http://www.enfa.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5894/>